



LES RIVERAINS DE L'A27

Assemblée Générale Ordinaire 2010

3 mars 2010

Salle des activités ANSTAING

- Accueil et émargement
- Mot du Président
- Adoption du Procès Verbal de l'AG du 26 mars 2009



Ordre du jour

- Bilan moral du Président
- Activité de l'Association
- Point sur l'avancement des études et sur les plannings prévisionnels
- Rapport financier
- Renouvellement des membres du CA et appel à candidatures
- Propositions d'actions
- Budget prévisionnel



Rappel des objectifs de l'association

- Objectif principal : obtenir au plus vite les meilleures protections phoniques possibles décidées par l'État.
- Objectif secondaire : obtenir une limitation de vitesse PL 80 km/h et VL 110 km/h temporairement dans l'attente des effets garantis.



Évènements

- Le CA s'est réuni 4 fois.
- 4 vagues de courriers importants
- 2 réunions avec notre Député
- 3 réunions avec LMCU
- 1 seule réunion avec la DREAL
- 1 seule réunion avec le Maire de Chéreng



Actions

- Réunion Publique du 6/05/2009 (association pas invitée)
- Réunion Publique du 14/05/2009 (association invitée, ses réactions sont ignorées)
- Suivi du dossier (analyse technique)
 - Les réactions de l'association ne reçoivent pas d'écho constructif, sauf de LMCU.
- Relances régulières auprès de la Préfecture, de la DREAL et des élus
- Mise à jour régulière du site Internet



Rappel du contexte

- **Décision** prise par le Préfet de Région engageant l'État obtenue de haute lutte par l'association engagée depuis 12 ans
- Accompagnement de l'arrêté de décembre 2006 concernant le transfert sur l'A27 du trafic PL de la VRU
- **Budgets retenus** sur lignes de crédit CPER identifiées avec accord du CR
- LMCU apporte 25% (**crédits votés en octobre 2009 seulement**) **pour améliorer la solution de base de l'État** (meilleure efficacité et intégration paysagère)



LES RIVERAINS DE L'A27

Constat actuel

- Non respect flagrant des engagements de concertation
- 18 mois de retard au moins, délais jamais respectés
- Conduite confidentielle du dossier par la DREAL
 - Action du comité de suivi DREAL, CR, LMCU, DIR (appel d'offre) ?
- Doutes sérieux sur l'efficacité et la qualité des solutions
 - Manque d'argumentation sur les choix retenus
 - Erreurs passées sur l'étude et critiques des riverains de l'A22 sur les réalisations
 - 30 % environ des récepteurs calculés sont au dessus des seuils garantis.
 - Proportion buttes/murs défavorable au rapport qualité /prix
- Doute sur le respect de l'engagement de résultats en l'absence de procédure détaillée de réception sur site personnalisée
- Refus argumenté de façon contestable opposé à la demande de limitation de vitesse temporaire
- Très peu de retours d'information des maires



Trafic 2007

- 6h-22h
 - 23294 VL et 9496 PL(29%)
- 22h-6h
 - 1549 VL et 1298 PL(45%)
- TOTAL
 - Soit 35637 TVL/J dont 10794 PL(30%)
- A CONFIRMER



Bilan DREAL au bout de 3 ans

- Document DREAL mai 2008
 - « Les solutions techniques envisagées dans cette étude (LMCU) n'étaient pas forcément compatibles avec les contraintes du site (zones inondables, zones compressibles, stabilité des remblais) »
 - « Elles n'étaient pas non plus compatibles avec le calendrier opérationnel voulu par le Préfet (volume de buttes et acquisitions foncières très importants) »
- A ce jour
 - Les buttes sont en cours à Lesquin, bientôt à Camphin à un coût très intéressant (gratuit pour les collectivités bénéficiaires)
 - Les murs se font attendre et auront une efficacité réduite pour des questions de prix.



Défection de Camphin en Pévèle

- Annoncée brutalement par courrier DREAL le 30 Décembre 2009 avec copie à tous les maires concernés
- Retard d'au moins 6 mois supplémentaires
- Bulletin municipal de Camphin sous la signature du maire :
 - « Il faut savoir aussi que notre décision de refus bloque le projet global et nous savions aussi que la DRE a remis pour 2010 le projet et que, bien sûr, nous aurons des « pressions amicales » de la Préfecture, Monsieur le Préfet s'étant engagé en 2006 auprès des associations à faire réaliser ces protections »
- Pourquoi avoir tardé à prendre cette décision surtout sans en avoir averti les autres partenaires qui en subissent les conséquences ?
- Met aussi en évidence l'échec la DREAL au bout de 3 ans de négociations avec Camphin en Pévèle.



Les griefs

- Les erreurs techniques de la DREAL (A27 et A22)
- Ses réticences avérées à informer
- Les délais toujours repoussés et peu détaillés
- Son manque de concertation avec LMCU partenaire financeur, mais aussi technique.
- Ses changements de stratégie en cours d'étude (au début 7 communes, puis 5 dans le deuxième projet, puis 3 à la fin suite à l'échec des négociations avec Camphin)
- Les refus argumentés de façon contestable

- **PERTE TOTALE DE CONFIANCE EN LA DREAL**
- **MANQUE D'ACTION COORDONNEE DES MUNICIPALITES**



Attentes de l'association

- Engagement ferme de l'Etat sur les délais (planning détaillé avec date de fin des travaux buttes comprises)
- Production d'une véritable procédure de réception permettant de vérifier la qualité des protections et l'efficacité du dispositif
- Publication de la liste et traitement immédiat des logements identifiés pour traitement de façade
- Mise en place de limitation de vitesse VL et PL
- Améliorations des solutions (longueur et hauteur des buttes, hauteur des écrans, couronnement d'écrans) **sans affecter les délais** (appel d'offre ouvert)
- Analyse détaillée des coûts
- Table ronde DREAL, LMCU, Municipalités, Association sur la suite du chantier

**Urgence à agir enfin sur le secteur
Anstaing, Chéreng, Gruson**



Actions minimales

- Mobilisation des Maires, du Député, de LMCU, de la Région pour faire respecter rapidement les engagements de l'État
 - Sur la base des attentes des riverains
- Suivi de l'observatoire du bruit LMCU
 - 3 postes d'observations, 2 opérationnels, 1 à implanter



LES RIVERAINS DE L'A27

Bilan 2009

Recettes		Dépenses	
Subventions Communes	350,00 €	Frais de fonctionnement	296,91 €
Cotisations	975,00 €		
Intérêts	182,54 €	Excédent	1210,63 €
Total Recettes	1507,54 €	Total dépenses	1507,54 €



LES RIVERAINS DE L'A27

Situation de trésorerie

Solde Compte courant au 1/1/2010	10165,28 €	Solde Livret Bleu au 1/1/2009	9082,74 €
Solde Compte courant au 1/1/2010	300,67 €	Solde Compte courant au 1/1/2009	172,44 €
Solde espèces au 1/1/2010	2,28 €	Solde espèces au 1/1/2009	2,42 €
		Excédent 2009	1210,63 €
Total	10468,23 €	Total	10468,23 €



LES RIVERAINS DE L'A27

Budget prévisionnel 2010

Recettes		Dépenses	
Cotisations	1000 €	Frais de fonctionnement	300 €
Subventions Communes	208 €	Site Internet	150 €
Intérêts	200 €	Assurance	200 €
		Provisions/Achats matériels	758 €
Total	1408 €		1408€

Disponible 2010 pour projets environ 11250 €

Matériel de mesure ?
Campagne de
communication ?
Expertise études ?



Renouvellement Conseil d'administration

➤ Renouvellement 1/3 sortant

- Michel KREMER se représente (2007)
- Bernard FOUCHER se représente (2007)
- Danièle FOUCHER en cours de mandat (2008)
- Christine MEERSCHAERT en cours de mandat (2008)
- Anne-Marie BONNAURE en cours de mandat (2009)
- Jean-François DESREUMAUX en cours de mandat (2009)
- Marie-Hélène SIMONET démissionne (2007)
- Appel à candidature (4 postes à pourvoir)



LES RIVERAINS DE L'A27

Résolutions statutaires

Résolutions proposées

- Quitus Président Rapport Moral
- Vote bilan, situation de trésorerie et budget
- Renouvellement du CA



LES RIVERAINS DE L'A27

Débat

- **Député**
 - A toujours répondu présent.
- **Conseil Régional**
 - À remobiliser (le projet jusqu'à l'été 2009 semblait se dérouler correctement)
- **Maires**
 - Concertation, solidarité sur le projet, cohérence LMCU/communes ?



Débat

- État (DREAL et Préfecture)
 - Manque important d'information / concertation
 - Volonté de respecter engagements ?
 - Incohérences dans la conduite du projet ?

- LMCU
 - Point positif : Observatoire du bruit
 - À remobiliser pour obtenir une solution réellement améliorée conformément aux engagements ?
 - Antagonismes A22,A27 !
 - Rendement des fonds apportés en complément du CPER?



Actions à engager

- Réaffirmation des demandes auprès de M. le Préfet avec le soutien formel au moins des Élus Locaux des 3 communes restantes?
 - L'association sera reçue en Préfecture le 12 avril prochain
- Relance LMCU
 - Pour une intervention auprès de la DREAL afin d'améliorer autant que possible la solution envisagée
 - Pour homogénéiser les conditions de vitesse des véhicules à l'échelle de la métropole.
- Campagne de communication / Manifestations ?
- Achat de matériel de mesure / Études ?



Clôture

- Questions diverses
- Clôture